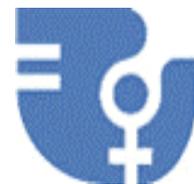




Egalité des sexes : La contribution des parlements



New York, le 1^{er} mars 2006

Réunion parlementaire organisée par l'Union interparlementaire et la Division de la promotion de la femme de l'ONU à l'occasion de la 50^{ème} session de la Commission de la condition de la femme

INVITATION

Genève, le 16 décembre 2005

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous nous adressons à vous afin d'encourager votre parlement à participer à une réunion parlementaire d'un jour sur le thème *Egalité entre les sexes : la contribution des parlements*. Cette réunion, organisée par l'Union interparlementaire et la Division de la promotion de la femme de l'ONU, est convoquée à l'occasion de la 50^{ème} session de la Commission de la condition de la femme (mars 2006).

Cette réunion parlementaire aura lieu le **1er mars 2006**, de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures, dans la salle de la Commission économique et sociale au Siège des Nations Unies à New York.

L'UIP invite votre parlement à demander à ce que des hommes et des femmes parlementaires soient inclus dans la délégation de votre pays à la session de la Commission, y compris les président(e)s ou membres des instances parlementaires traitant de l'égalité des sexes. Cette démarche non seulement assurerait la participation et la contribution de ces délégués à la réunion parlementaire mais faciliterait aussi l'inclusion d'une dimension parlementaire dans les délibérations de la Commission de la condition de la femme.

La réunion parlementaire de 2006 traitera plus particulièrement du Parlement en tant qu'institution et de la manière dont les parlementaires concourent à l'égalité des sexes. Cela donnera aussi l'occasion de débattre du thème de la participation égale des femmes et des hommes dans les instances de prise de décision qui est l'un des thèmes abordés par la session de la Commission. L'un des principaux objectifs de la réunion est de renouveler et de renforcer l'engagement en faveur de la participation des femmes aux instances de prise de décision.

../...

Vous trouverez ci-joint une note d'information et le programme provisoire annoté de la réunion, ainsi que le formulaire d'inscription. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous indiquer si votre parlement sera représenté à cette réunion le plus rapidement possible, de préférence avant le **30 janvier 2006**

Dans l'attente de vos nouvelles et dans l'espoir de vous rencontrer à New York prochainement, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération



Carolyn Hannan
Directrice
Division de la promotion
de la femme de l'ONU



Anders B. Johnsson
Secrétaire général
Union interparlementaire